

### Organiser une collecte **en lien avec une association mémorielle et/ou combattante**

Les éléments pédagogiques évoqués ci-après à titre de pistes pédagogiques ne sont ni limitatifs, ni exhaustifs, et doivent être adaptés au contexte local et aux possibilités techniques des centres.

<p><b>Objectifs</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Informers les jeunes sur les collectes solidaires</b> liées à la coloration « Défense et Mémoire » (collectes de fonds ou collecte d'objets, etc.).</li> <li>• <b>Faire participer les jeunes volontaires à une collecte</b> au profit d'une association mémorielle par exemple le « <b>Bleuet de France</b> » ou combattante (Anopex).</li> <li>• <b>Associer les jeunes volontaires à l'organisation et à la valorisation collective</b> de cette action solidaire.</li> <li>• <b>Prendre conscience des aspects réglementaires et des précautions en vigueur</b> pour ce type d'action solidaire.</li> </ul>
<p><b>Exemples - non exhaustifs - d'associations menant des collectes dans la coloration</b></p>	<div data-bbox="454 689 539 779"> </div> <p>« <b>Le Bleuet de France</b> » : créé en 1920, le Bleuet de France est le symbole de la solidarité nationale envers les anciens combattants d'hier et d'aujourd'hui, les blessés de guerre et leurs familles, les victimes du terrorisme. Ce n'est qu'en 1925 que le bleuet devient officiellement un insigne, souvent épinglé de nos jours à la boutonnière des officiels, lors des cérémonies de l'Armistice, chaque 11 novembre.</p> <p>- <a href="https://www.bleuetdefrance.fr/">https://www.bleuetdefrance.fr/</a>          - <a href="https://www.defense.gouv.fr/sga/actualites/donnez-bleuet-france">https://www.defense.gouv.fr/sga/actualites/donnez-bleuet-france</a></p> <div data-bbox="454 987 539 1077"> </div> <p>« <b>Le Souvenir français</b> », depuis sa création en 1887, est une association qui se donne pour mission l'entretien des sépultures des morts pour la France, de monuments et de stèles, la conservation de la mémoire combattante notamment auprès notamment des plus jeunes et la participation à des cérémonies patriotiques.</p> <p>- <a href="https://le-souvenir-francais.fr/">https://le-souvenir-francais.fr/</a></p> <div data-bbox="454 1240 539 1330"> </div> <p><b>FNAME-OPEX</b> (Fédération nationale des anciens des missions extérieures) et ses nombreux partenaires organisent notamment une opération « <b>colis de Noël</b> » avec vivres et courriers envoyés aux soldats français en opération extérieures.</p> <div data-bbox="454 1384 539 1451"> </div> <p>« <b>Solidarité Défense</b> » est une association reconnue d'utilité publique depuis 2005 qui a pour but de resserrer les liens entre la société civile et la communauté de Défense.</p> <p>- <a href="https://www.solidarite-defense.org/">https://www.solidarite-defense.org/</a></p>
<p><b>Éléments techniques</b> (public, lieu, durée, matériel nécessaire, ressources humaines mobilisables)</p>	<p><b>Où ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au sein de l'établissement scolaire des jeunes volontaires, auprès des élèves et de la communauté éducative.</li> <li>• Sur un lieu public sécurisé (place publique, abords d'un marché, etc.).</li> <li>• En marge de certaines cérémonies et/ou de monuments commémoratifs.</li> </ul> <p><b>Quand ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autour des « <b>journées nationales d'appels au don</b> », dans les périodes autour du 11 mars, du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre.</li> <li>• Tout au long de l'année              → Se renseigner auprès de l'ONaCVG, et des associations bénéficiaires</li> </ul> <p><b>Comment ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dons en espèces</li> <li>• Dons en nature (comme par exemple pour constituer des colis pour les soldats en OPEX)</li> </ul>

	<p><b>Matériel nécessaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Troncs, badges, brassards,</li> <li>• Affiches, dépliants</li> <li>• Éléments à transmettre ou vendre aux donateurs (comme des Bleuets de France, les attestations de don, le cas échéant, etc.). → Éléments potentiellement mis à disposition par les associations bénéficiaires</li> </ul>
<p><b>Recommandations / Écueils à éviter</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se mettre impérativement en <b>contact au préalable avec l'association mémorielle et/ou combattante</b> bénéficiaire pour se renseigner sur les conditions et modalités d'organisation de la collecte.</li> <li>• <b>Donner du sens à la collecte</b> : associer la collecte à un projet pédagogique via une ou plusieurs rencontres de bénévoles, des actions/visites culturelles et mémorielles.</li> <li>• Les collectes doivent être organisées <b>tout en veillant à la sécurité des jeunes participants, priorité absolue.</b></li> <li>• Si possible, présence auprès des jeunes <b>d'au moins un adulte sur les temps de collecte</b> (encadrant SNU, membre de la communauté éducative et/ou membre de l'association bénéficiaire de la collecte).</li> <li>• Une vigilance particulière est apportée à la <b>sécurité des fonds récoltés</b> par les jeunes volontaires.</li> </ul>
<p><b>Proposition de mise en œuvre</b> (déroulé de l'activité et méthodes pédagogiques envisageables)</p> 	<p><b>EN AMONT DE LA COLLECTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'informer sur l'association</b> : son histoire, ses missions, le contexte de la collecte, l'usage des fonds, conseils généraux sur la démarche de collecte, notamment par exemple via une rencontre avec un membre de l'association</li> <li>• <b>Se procurer – si possible - des éléments d'identification et de sécurité</b> pour la collecte (gilet ou brassard réfléchissant, badges avec logo de l'association, troncs de dons, cadenas, tracts, documents de l'association, etc.). Dans le cas du Bleuets de France, les jeunes peuvent produire leur Bleuets de France à porter le jour des collectes et des cérémonies. (<a href="https://www.bleuetsdefrance.fr/comment-creer-son-bleuets-de-france-maison/">https://www.bleuetsdefrance.fr/comment-creer-son-bleuets-de-france-maison/</a>).</li> <li>• <b>Répartition des rôles et répétition du discours et de la posture à tenir.</b></li> <li>• <b>Informé en amont de l'organisation d'une collecte</b> (motifs, dates, lieux, etc.) pour mobiliser un maximum d'éventuels donateurs.</li> </ul> <p><b>PENDANT LA COLLECTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réaliser la collecte sur un temps adapté</b> (se renseigner auprès des institutions et associations partenaires) et sur <b>un ou plusieurs lieux adaptés.</b></li> <li>• <b>Constituer un ou plusieurs groupes</b> (si possible, un accompagnateur adulte par groupe a minima).</li> <li>• <b>Veiller à une posture adaptée</b> : posture avenante et proactive, sans verser dans un démarchage trop agressif.</li> <li>• Un groupe de jeunes volontaires peut être affecté à la <b>réalisation d'un reportage de valorisation de la collecte</b>, à des interviews des jeunes volontaires organisateurs, de bénévoles de l'association, de donateurs (dans le respect du droit à l'image).</li> </ul>

## EN AVAL DE LA COLLECTE

- **Faire connaître et valoriser l'action engagée de collecte par différents moyens :**
  - par une **cérémonie de remise des dons**, possiblement en présence de représentant(s) de ou des associations bénéficiaires, des jeunes volontaires, de leurs encadrants, de leur famille, etc. → discours, témoignages, visionnage et/ou publication de documents de valorisation, vernissage d'une exposition photographique, etc.
  - par une **remise symbolique d'un chèque** à l'association bénéficiaire, figurant le montant global des fonds collectés avec **photographie de groupe**.
  - par la remise **d'un diplôme de l'engagement**.

## Partenariats possibles



- **Prendre contact avec le service départemental de l'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG)** sur les aspects réglementaires et pédagogiques.  
<https://www.onac-vg.fr/services>
- **Prendre contact avec le référent académique « Mémoire et citoyenneté »** (<https://eduscol.education.fr/2216/les-referents-academiques-memoire-et-citoyennete>) et/ou avec le **représentant des trinômes académiques** pour un renfort pédagogique et/ou sur la réglementation scolaire en la matière.  
<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/laction-des-trinomes-academiques>.
- **Se renseigner sur les initiatives déjà existantes dans les territoires. Par exemple :**
  - *Académie de Paris* : collecte des établissements scolaires pour le Bleuet de France organisée en lien avec le référent « Mémoire et citoyenneté » autour du 11 novembre,
  - *Académie de Lyon* : organisation d'une collecte pour le Bleuet de France dans les écoles primaires, les collèges et les lycées associée à un Prix du Gouverneur militaire de Lyon (<https://www.ac-lyon.fr/prix-du-gouverneur-militaire-de-lyon-du-bleuet-de-france-125779>).

